

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 12/2016

Rabat, le 10/06/2016

Bilan des contrôles du mois de Mai 2016

Durant le mois de Mai 2016, les activités de contrôle sanitaire des produits alimentaires à l'importation, à l'exportation et au niveau du marché local ont porté sur :

A l'importation :

- ✓ Contrôle de **888 269 Tonnes (T)** de divers produits alimentaires d'origines animale et végétale. A l'issue de ces contrôles, **3285** certificats d'admission ont été délivrés et **480 T** de produits alimentaires ont été refoulées pour non-conformité aux normes réglementaires en vigueur.

A l'exportation :

- ✓ **163 328 T** de produits alimentaires ont été contrôlés (**7917** certificats sanitaires et phytosanitaires délivrés).

Au niveau du marché local :

Les inspecteurs de l'ONSSA ont réalisé **6776** visites de contrôle sur le terrain dont **2606** en commissions provinciales et préfectorales. Ces investigations ont abouti :

- ✓ Au contrôle de **86 244** Tonnes de produits alimentaires ;
- ✓ A la saisie et à la destruction de **512** Tonnes de produits impropres à la consommation, dont **242 T** de viandes rouges, **87,5 T** des fruits secs , **70 T** des produits de la pêche, **55 T** de viandes blanches, **15 T** de conserves végétales, **3863** unités d'œufs de consommation, et autres.
- ✓ La transmission au parquet de **204** dossiers pour jugement.

Par ailleurs, dans le cadre du contrôle et du suivi des établissements conformément aux dispositions de la loi 28.07 relative à la sécurité sanitaire des produits alimentaires, les services de l'ONSSA ont :

- ✓ Délivré **81** agréments et autorisations sanitaires aux établissements et entreprises alimentaires, soit un total de **4515** agréments et autorisations dont **495** entrepôts de stockage des produits alimentaires;
- ✓ Réalisé **351** visites sanitaires pour la vérification du maintien des exigences sanitaires dans les établissements déjà agréés et autorisés par l'ONSSA et **2144** inspections lors des opérations de certification ou d'enquête sanitaires ;
- ✓ Délivré **2956** certificats d'agrément sanitaire pour le transport national des denrées périssables et **36** agréments ATP pour le transport international ;
- ✓ Procéder au retrait de l'agrément sanitaire pour **03** établissements des produits de la pêche et à la suspension de **03** agréments sanitaires d'établissements de produits animaux et d'origine animale;
- ✓ Proposé la fermeture d'un (**1**) établissement de production de confiture ne disposant pas d'agrément sur le plan sanitaire et opérant dans de mauvaises conditions d'hygiène.

Il est à noter que depuis le début de l'année 2016, les contrôles ont porté sur 5,1 millions T à l'importation, 1,6 millions T à l'exportation et 906 000 T au niveau du marché local.